



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU MERCREDI 28 MARS 2018**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire,
Monsieur Bernard HURAY, Adjoint,
Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint,
Madame Pascale GERARD, Adjointe,
Monsieur Pierre CHIAPELLO, Délégué,
Monsieur Didier HOUSSAYE, Délégué,
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué,
Madame Valérie DELABRIERE, Conseillers Municipaux,
Madame Marie-Thérèse LANGLET,
Madame Marie-Hélène CLEMENT-FRELICOT,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Madame Pascale BIVILLE,
Madame Josette PALIER-LEBRETON,
Madame Aurélie BIERRE,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Monique LEGROUT,
Monsieur Joseph AMELOT,
Monsieur Alain ROBERT.

Absents excusés :

Monsieur Detlef KUHN qui avait donné procuration à Monsieur Xavier CHIVOT.
Madame Dominique DAVID qui avait donné procuration à Madame Pascale BIVILLE.
Madame Muriel BEZIEL qui avait donné procuration à Monsieur Alain ROBERT.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 15 Mars 2018.

Nombre de Conseillers présents : 20

En exercice : 23

Votants : 23

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des prochaines réunions, soit :

- le Vendredi 18 Mai à 20h30,
- le Lundi 2 Juillet à 18h30.

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 Février 2018 :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 Février 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

II) Vote des taux 2018 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés depuis 10 ans et propose de perpétuer cette position en 2018.

Il rappelle les taux actuels comme suit :

- taxe d'habitation 17,09 %
- taxe foncière (bâti) 32 ,00 %
- taxe foncière (non bâti) 63,42 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le maintien des taux en 2018 tels que présentés.

III) Vote du Budget Primitif 2018 :

Monsieur VIEUX remercie l'ensemble de ses collègues des commissions qui ont œuvré pour soumettre des projets.

Il indique qu'au niveau des ressources, la Commission Finances s'est basée sur les données de 2017 et que la commune a de moins en moins la main sur celles-ci.

Il s'interroge sur le remplacement de la taxe d'habitation qui représente plus de 10 % du total des recettes.

Il présente sur un premier tableau les chiffres de la réalisation du Budget 2017. Ces chiffres sont identiques à ceux du Compte de Gestion qui nous est parvenu trop tardivement pour pouvoir être présenté ce jour. Le Compte Administratif et le Compte de Gestion seront soumis à approbation lors du prochain conseil. Il est donc proposé une reprise anticipée du résultat de fonctionnement pour un montant de 575.000 €.

SECTION FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exécution 2017 de la Section de Fonctionnement	484.152,48 €
+ excédent de Fonctionnement 2016 reporté	381.855,35 €
= <u>Résultat de clôture Fonctionnement</u>	866.007,83 € (I)

SECTION INVESTISSEMENT

Résultat de l'exécution 2017 de la Section d'Investissement	- 172.178,26 €
+ solde Investissement 2016 reporté	- 76.742,16 €

= Résultat de clôture Investissement	- 248.920,42 € (II)
Résultat de clôture des 2 Sections	617.087,41 € (I) + (II)
Restes à Réaliser (R.A.R.)	- 41.200,00 € (III)
Dont : Recettes	110.600,00 €
Dépenses	150.800,00 €
NET DISPONIBLE	617.087,41 € (I) + (II) + (III)
Reportable en 2018	

Répartition du Résultat de Fonctionnement	887.007,83 €
Déficit cumulé Investissement	- 248.920,42 €
RAR au 31/12/2017	- 41.200,00 €
Total	- 290.120,42 €
Affectation au 1068	290.120,42 €
Résultat reporté au R02	575.000,00 €
Résultat reporté au R02	575.887,41 €
Résultat reporté au Budget Primitif 2018	575.000,00 €

Il présente ensuite le Budget Primitif 2018. Il indique sur un tableau les grandes masses des opérations réelles, puis explicite chapitre par chapitre le projet du budget 2018 version M14.

En Section de Fonctionnement, la tendance est à une stagnation des recettes. Il subsiste des incertitudes sur les dotations versées et par quel produit sera remplacée la taxe d'habitation. La maîtrise des dépenses permet de transférer un solde de 604.070 € en Section d'Investissement.

Au niveau des subventions, la Commission Finances a stabilisé le montant proposé par rapport à 2017.

Monsieur le Maire énonce comme suit les subventions proposées aux associations :

ASSOCIATIONS	Subv.2018 proposée
AMICALE DU PERSONNEL 2017 1800+600	1900
APNE	0
AUTHENTIK AVENTURE	700
COMITE DE JUMELAGE	6000
COMITE DES FETES	18200
DETENTE ET DECOUVERTE	1000
E.C.L.A.I.R.	2500
GRUPE VAGABONDAGES	700

LA PASSERELLE	1300	
LA TRUITE ARC EN CIEL	2500	
LES MILLE PATTES	3500	
LES ROSES D'AUTOMNE	6500	
MJC A.L.E.R.	115900	dont avance 20 000 €
MOTO CLUB DE LA VALLEE DE L'ANDELLE	600	
NORMANDY COUNTRY	500	
ORCHESTRE HARMONIE	3500	
PAPOTAGE ET BRICOLAGE	350	
PARENT SIMPLEMENT	300	
PAS ZA PAS YAKA DANSER	400	
PT DE L'ARCHE RSA ALIZAY HANDBALL	1500	
R.A.P	500	
R.A.S.	7300	
RESTOS DU CŒUR	1500	
RPFC	21000	dont avance 4 300 €
SAVEURS ET SAVOIRS	600	
SCOUTS ET GUIDES DE France	200	
U.N.C - A.F.N	2400	
TOTAL	201350	

CCAS et ECOLES

ASSOCIATIONS	Subv.2018 proposée	
C.C.A.S.	50000	
COOPERATIVE MATERNELLE GENEVOIX	4380	6x730
COOPERATIVE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	11000	11x 1000
RASED (aides enfants en diff.)	500	
TOTAL	65880	

DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS PROCHES DE ROMILLY

ASSOCIATIONS	Subv.2018 proposée
AMICALE S.P. R / PSP	700
ANDEL' HANDICAP	150
ANDELLE NATATION / PSP	250
ANDELLE RANDONNEES	100
ARC CLUB L'ANDELLE / PSP	0
CERCLE PHILATELIQUE / PSP	300
CHAT EN DETRESSE	500
CROIX ROUGE FRANCAISE	1100

ECOLE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	100
F.C.P.E. COLLEGE	350
FSE COLLEGE	1500
GYM VOLONTAIRE DE PITRES	100
HISTOIRE DU VAL DE PITRES	100
JUDO CLUB PITRES	350
LE GRENIER / PSP	450
TENNIS SQUASH PSP	500
UNSS COLLEGE	550
TOTAL	7100

DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS AUTRES

ASSOCIATIONS	Subv.2018 proposée
A.F.M.	50
AIDES	50
ALCOOL ASSISTANCE	50
PREVENTION ROUTIERE	50
SECOURS CATHOLIQUE	50
AGIR AVEC BECQUEREL	50
TOTAL	300

Puis, il invite le Conseil Municipal à prendre connaissance de l'annexe 2 remise avant la séance du Conseil Municipal qui recense l'essentiel des dépenses d'investissement, certaines de fonctionnement proposées par la Commission des Finances comme suit :

- Edition d'un guide pratique de Romilly sur Andelle.
- Réalisation de vestiaires pour les services techniques.
- Création d'un local de stockage pour tous les produits d'entretien.
- Création d'un muret et pose des anciennes grilles de Condorcet en remplacement des thuyas rue Saint-Georges (Marelle et Crèche).
- Eclairage du Chemin du Mâconnais.
- Tracé d'une voie cyclable rue Blingue de la boulangerie au chemin du Moulin des Ponts.
- Eclairage tricolore du Monument aux Morts.
- Entretien des voiries diverses (Chemin du Marché, etc...).
- Réfection de parkings de la résidence de l'Andelle.
- Réparation de quatre parties de trottoirs rue Blingue, chemin du Moulin des Ponts et rue de la Libération.
- Passage caméra pour les eaux pluviales sur le parking des écoles.
- Diagnostic de la qualité de l'air dans nos locaux scolaires et périscolaires.
- Installation dans les établissements scolaires de films sur les vitrages pour limiter la température.
- Abris de touches et grillage pour la sécurité sur le stade d'honneur pour le football.
- Provision pour nos projets futurs.

Dans un souci de propreté de la commune et d'entretien, il est proposé des travaux ou équipements suivants :

- Le Complexe Aragon (plan de travail, réassort vaisselle, système frigorifique du bar, poteaux de balisage, décoration de Noël, rail du rideau de scène, éclairage de la scène, éclairage extérieur).
- Le C.A.R.R.E. (tables).
- La Mairie (tapis de sol pour bureau urbanisme, fauteuils, bureau, plexiglas pour l'abri bus).
- La Police Municipale (remplacement de véhicule).
- L'Ecole élémentaire Louise Michel (agrandissement du garage vélo, création d'un accès PMR).
- L'Ecole maternelle Maurice Genevoix (meubles, lave-vaisselle, four électrique).
- Le Restaurant scolaire (réassort vaisselle, création d'un réseau d'eau chaude).
- La Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert (contrôle de sécurité).
- La Marelle (défibrillateur, contrôle d'accès).
- La Maison du Marais (porte coulissante, éclairage intérieur, machine à glaçons)
- La Halte-garderie (barrière de sécurité).
- Le Cœur de Bourg Condorcet (enseigne lumineuse, chaises, vidéoprojecteur, bacs à fleurs, réfection des caches-moineaux, 5 thermostats, isolation phonique du syndicat d'assainissement).
- L'espace Patrick Bouté (toiture, raccordement des gouttières, accès, cheminement).
- L'église (réparation de l'escalier d'accès au clocher).
- L'aire de jeux (contrôles).
- Les services techniques (achat d'un véhicule, matériel technique, travaux et contrôle de sécurité, engrais pour zones sportives, remplacement des extincteurs, achat de conteneurs poubelles).
- Voirie communale (remplacement de points lumineux par des LED, grilles avaloir, tampons d'eau pluviale, panneaux de signalisation, marquages au sol, réfection d'une partie de la sente du rivage).
- Communication (signalétiques diverses notamment pour le Cœur de Bourg, les nouveaux commerçants, la pharmacie et la maison médicale, bulletin municipal, lettre de Romilly).
- Vie associative (création photographique).
- Vie sociale (services courses et toutes les activités organisées par le CCAS).
- Vie communale et culturelle (reconduction de toutes les manifestations de l'année).
- Le fleurissement en général avec une action particulière sur la RD 321.
- L'élagage de nos grands arbres sur des espaces communaux.
- Défibrillateur automatisé en extérieur, amélioration des illuminations de Noël, fauchage de la moitié du Marais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le projet de Budget Primitif 2018 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	3.672.600 €
Recettes	3.672.600 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	1.062.290 €
Recettes	1.062.290 €

IV) Vote du Budget Eau 2018 :

Monsieur VIEUX présente au Conseil Municipal le projet du Budget Eau 2018 comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	179.400 €
Recettes	179.400 €
Dont report 2017	109.400 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	90.600 €
Recettes	90.600 €
Dont report 2017	53.600 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord au Budget Eau 2018 tel que présenté.

Monsieur le Maire et Monsieur CHIVOT rappellent la nécessité d'établir deux à trois devis à présenter au service comptabilité lors du règlement.

Messieurs DULONDEL et ROBERT demandent, au vu des excédents, s'il serait possible de diminuer le prix du m³ d'eau.

Monsieur le Maire reconnaît que le prix de l'eau est certes élevé mais que la commune ne dispose pas de marge de manœuvre en raison des contrats passés entre l'ex-syndicat des eaux et Véolia qui courent jusqu'en 2020.

La Communauté de Communes Lyons Andelle devrait reprendre la compétence « eau » en 2020 ou 2026. Le prix de l'eau devrait alors diminuer.

Monsieur DUPUIS et Monsieur le Maire relèvent qu'il n'y a pas que la partie « eau » qui est élevée mais également la partie « assainissement ».

V) Remboursement de dégradations :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une personne qui avait commis des actes de vandalisme est disposée à régler le montant de la facture de réparation chiffrée à la somme de 2.030,32 € en plusieurs mensualités.

La première mensualité doit intervenir le 15 Avril 2018 pour un montant de 430,32 €, puis 8 mensualités de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le remboursement de dégradations commises d'un montant de 2.030,32 € en 9 mensualités.

VI) Contournement Est de Rouen : désignation des membres de la commission.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Xavier CHIVOT avait participé à une réunion portant sur le projet routier de contournement Est de Rouen – liaison A28 – A13.

Aux fins de constituer une commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF), il est nécessaire de désigner un représentant du Conseil Municipal, trois propriétaires de biens fonciers non bâtis de la commune (deux titulaires et un suppléant), quatre propriétaires forestiers (deux titulaires et deux suppléants).

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un affichage en Mairie a été effectué pour inviter les candidats à se faire connaître.

Considérant que seul Monsieur Vincent FABERT, propriétaire de biens fonciers non bâtis, s'est manifesté, il est proposé pour la C.I.A.F. :

- Monsieur Xavier CHIVOT, Maire Adjoint représentant de la commune,
- Monsieur Vincent FABERT, propriétaire de biens fonciers non bâtis – titulaire,
- Monsieur Alain DULONDEL, propriétaire de bien fonciers non bâtis – titulaire,
- Monsieur Alain ROBERT, propriétaire de biens fonciers non bâtis – suppléant.

Aucun propriétaire forestier ne sera représenté à la C.I.A.F. compte-tenu que personne ne s'est fait connaître.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, arrête comme indiqué ci-dessus les représentants de la commune pour siéger à la C.I.A.F.

VII) Communications et informations :

a) Remerciements :

Madame Marie-Christine COLINET et Madame Nathalie LEFRANÇOIS remercient chaleureusement la municipalité pour toute l'attention portée lors de la cérémonie en hommage à leur mère décédée, Madame Jacqueline LEFRANÇOIS.

Monsieur Laurent PODOLA, Président de l'association Romilly Association Pétanque, remercie la municipalité pour les travaux effectués sur leur terrain de pétanque.

La MJC A.L.E.R. remercie les services techniques pour leur intervention du Mercredi 21 Mars 2018 : retrait d'encombrants à la Marelle et à la Ribambelle.

Madame Rachel REGNIER remercie la municipalité pour l'accord d'emménagement d'un membre de leur famille à la RPA La Potière, ainsi que Mesdames CANDEIAS et GROUT pour leur accueil.

b) Cœur de Bourg Condorcet :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une entreprise, organisatrice de prestations complètes pour mariage et autres manifestations, s'installera dans le local ERP du Cœur de Bourg Condorcet.

Le Vendredi 30 Mars prochain, il sera procédé à la signature des contrats de location des deux derniers appartements.

Seul le logement situé au-dessus du service assainissement reste vacant. Les travaux de finition sont pratiquement terminés.

c) Compteurs LINKY :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier de deux administrés qui demandent qu'une délibération soit prise pour interdire la pose des compteurs LINKY dont l'installation est programmée à Romilly sur Andelle fin d'année 2018, début 2019.

Monsieur HOUSSAYE indique qu'environ 300 communes ont refusé la pose de ces compteurs et pour celles dont un jugement a été rendu, elles ont été toutes déboutées par le Tribunal Administratif.

Il fait part qu'à ce jour, treize compteurs LINKY ont déjà été posés à Romilly sur Andelle dont une majorité dans les appartements du Cœur de Bourg Condorcet.

Il signale que les communes ne peuvent pas s'opposer à la pose des compteurs LINKY. Dans les environs, la commune d'Alizay a été déboutée par le Tribunal après s'être opposée à la pose de ces compteurs.

Toutefois, l'usager peut refuser la pose de ce compteur LINKY lorsqu'il se trouve à l'intérieur de son habitation. Il doit de manifester par courrier en recommandé mais s'expose à supporter les frais de relevés du compteur, et éventuellement à la coupure de la fourniture d'électricité.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les deux administrés, qui demandent que le Conseil Municipal se prononce sur la pose des compteurs LINKY, ont sollicité la mise à disposition d'une salle afin d'expliquer « le compteur LINKY ». Il n'est pas opposé au prêt d'une salle.

Monsieur DUPUIS fait part qu'il n'est pas opposé à la pose du compteur LINKY au vu des nombreuses ondes déjà présentes dans une habitation, ne serait-ce que le portable.

Madame ABDELAZIZ s'insurge sur cette disposition de changement de tous les compteurs actuels qui sont encore en état de marche et qui va générer des déchets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, considérant les arguments contre et ceux favorables à la pose de compteurs LINKY, décide d'écrire à ENEDIS, aux Député et Sénateurs pour demander que les habitants puissent avoir le choix d'opter pour l'installation du compteur LINKY ou de conserver leurs anciens compteurs sans contrepartie financière.

Un avis favorable est également émis pour la mise à disposition d'une salle aux administrés qui l'ont sollicitée pour expliquer « le compteur LINKY » et il sera demandé qu'un représentant d'ENEDIS puisse participer aux débats.

d) Lions Clubs :

Monsieur VAN BREUGEL, membre du Lions Clubs, fait part que cette association proposera le Samedi 14 Avril prochain à l'Intermarché, un dépistage gratuit du diabète pour ceux qui le souhaitent.

e) RD 321 - interdiction de circulation poids lourds de plus de 19 tonnes :

La signature des communes concernées pour l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur la RD 321 et du Conseil Départemental devrait intervenir très prochainement.

f) Venue de Monsieur Pascal LEHONGRE, Président du Conseil Départemental à Romilly sur Andelle :

Monsieur Pascal LEHONGRE, Président du Conseil Départemental de l'Eure, sera au collège de Romilly sur Andelle le Vendredi 30 Mars prochain.

Monsieur le Maire le rencontrera au Département à propos de la base de canoé-kayak pour le compte de la C.D.C.L.A. le Mercredi 4 Mars 2018.

g) Subvention DETR :

Le dossier de demande de subvention DETR pour le skate-park a été réceptionné complet par la Préfecture de l'Eure.

h) Inauguration du Cœur de Bourg Condorcet :

L'inauguration du Cœur de Bourg Condorcet est arrêtée le Jeudi 19 Avril 2018 à 17h30. Madame Claire O'PETIT participera à cette inauguration ainsi qu'au repas du 1^{er} Mai.

i) Prélèvement à la source des impôts :

Le prélèvement à la source sera mis en œuvre en Janvier 2019.

j) Bilan des associations :

Le nombre d'adhérents concernés par les activités de nos associations est de 2447 personnes dont 1086 romillois.

Ce chiffre ne prend en compte que les adhérents qui participent à des activités régulières, chiffre très important au vu de la population de Romilly sur Andelle qui compte 3279 habitants.

Au travers des fêtes associatives, soirées, foires à tout, lotos, un nombre beaucoup plus important de la population est concerné par la vie associative.

k) Bibliothèque-médiathèque :

La bibliothèque-médiathèque Jacques PREVERT compte 1134 adhérents.

l) Activités communales passées :

Le vendredi 16 Mars 2018, à l'espace Louis Aragon, ont été remises les Palmes Romilloises 2017 à 122 nominés, soit avec les couples concernés pour les fleurissements et illuminations, 165 personnes :

- 19 maisons et jardins les mieux fleuris,
- 27 diplômes du travail,

- 19 meilleures illuminations de Noël,
- 27 élèves avec mention au Brevet,
- 9 récompenses sportives,
- 12 distinctions diverses,
- 9 trophées du palmarès des 9 premières années (2008 à 2016).

Le **Concert de Jean-Claude BORELLY** le Dimanche 18 Mars à l'église de Romilly a rencontré un vif succès.

Le neuvième Salon du Livre (**Printemps Littéraire Romillois**) se déroulera le Dimanche 15 Avril 2018, au complexe Louis Aragon. Plus de 50 auteurs (dont Isabelle AUTISSIER, le commandant Christian PROUTEAU, Evelyne DRESS, Louise EKLAND et Daniel BARDET) seront présents à cette manifestation. L'entrée est gratuite.

Nous espérons encore une fois accueillir plus de 1000 visiteurs. Le samedi soir 14 avril, vous pourrez découvrir le **spectacle musical** donné par Isabelle AUTISSIER, célèbre navigatrice et présidente de WWF.

Dates à retenir présentées par Monsieur CHIVOT :

- Samedi 31 Mars et Dimanche 1^{er} Avril, Loto salle ARAGON, organisé par les Sapeurs-pompier Romilly / Pont Saint Pierre,
- Fête Saint-Georges avec le Comité des Fêtes :
- Vendredi 13 : cochon de lait salle du C.A.R.R.E. avec le comité des fêtes,
- Samedi 14 : Fête et concours de maquillage avec le comité des fêtes,
- Dimanche 15 : Foire à tout rue Saint-Georges avec le comité des fêtes,
- Lundi 16 Avril à 20h30, Assemblée Générale Authentik Aventure, salle du Marais,
- Mardi 17 Avril à 20h30, Assemblée Générale Parent Simplement, à la Marelle,
- Vendredi 20 Avril à 18h30, Assemblée Générale Saveurs et Savoirs, salle du Marais,
- Vendredi 20 Avril, Couscous salle du C.A.R.R.E. avec la MJC A.L.E.R.,
- Vendredi 20 Avril et Samedi 21 Avril, Loto R.P.F.C. salle ARAGON,
- Samedi 21 Avril, 24^{ème} Foulée nocturne avec les Mille-Pattes,
- Samedi 28 Avril, Concert avec Normandy Country au complexe ARAGON,
- Dimanche 6 Mai, Vide-grenier organisé par l'Amicale du Personnel Communal, place VIMBERT.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h42.

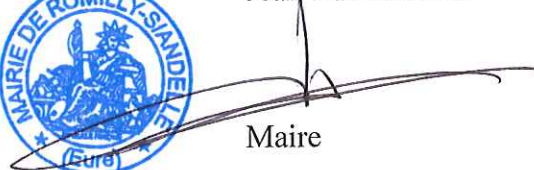
Marie-Thérèse LANGLET



Secrétaire de séance



Jean-Luc ROMET



Maire